

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03551 Numéro SIREN : 433 975 224 Nom ou dénomination : BPIFRANCE INVESTISSEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2019 sous le numéro de dépôt 5131

COMPTES SOCIAUX DE Bpifrance Investissement
au 31 décembre 2018

ACTIF

(en K€)

	Notes	31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé		0		0	0
Immobilisations incorporelles :	1	31 586	20 297	11 290	9 480
Fonds commercial		610	610	0	0
Immobilisations incorporelles		30 976	19 687	11 290	9 450
Immobilisations incorporelles en cours				0	31
Autres immobilisations corporelles	1	8 041	3 667	4 374	4 831
Immobilisations financières :	2	2 856	332	2 523	3 047
Participations				0	426
Autre titres immobilisés		1 471	332	1 139	1 286
Prêts	3	9		9	9
Autres immobilisations financières	3	1 375		1 375	1 326
ACTIF IMMOBILISE		42 483	24 296	18 187	17 359
Avances et acomptes versés sur commandes		84		84	86
Créances clients et comptes rattachés	3-4	22 656	29	22 628	12 332
Autres créances	3-4	1 320		1 320	3 279
Valeurs mobilières de placement	5	80 757	73	80 684	81 436
Disponibilités	5	830		830	993
Charges constatées d'avance		893		893	901
ACTIF CIRCULANT		106 540	101	106 439	99 026
TOTAL GENERAL		149 023	24 397	124 625	116 385

PASSIF

(en K€)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social (dont versé 20 000)		20 000	20 000
Réserve légale		2 000	2 000
Reserve statutaire		2	2
Autres réserves		2 501	2 501
Report à nouveau		20 849	17 575
Résultat		18 706	13 274
Provisions réglementées		155	399
CAPITAUX PROPRES	8-9	64 213	55 752
Provisions pour risques et charges	10	10 358	11 211
Emprunts et dettes financières	6	3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6-7	9 207	11 881
Dettes fiscales et sociales	6-7	33 672	33 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6-7	224	329
Autres dettes	6-7	6 948	3 446
TOTAL GENERAL		124 625	116 385

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	11	167 694	155 293
Honoraires de gestion des fonds		121 071	114 802
Prestations de services		44 600	39 246
Reprises sur provisions, transfert de charges		2 191	339
Autres produits		-168	906
CHARGES D'EXPLOITATION	12	137 294	133 449
Autres achats et charges externes		40 574	46 631
Impôts, taxes et versements assimilés		10 559	9 336
Salaires et traitements		50 399	45 311
Charges sociales		27 162	24 225
Dotations aux amortissements		7 265	6 108
Dotations aux provisions d'exploitation		1 312	1 834
Autres charges de gestion courante		22	4
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 400	21 843
PRODUITS FINANCIERS		813	1 305
Produits de cession des VMP		0	9
Reprises provisions dépréciation Sicav		53	0
Gain de change		5	4
Autres produits financiers dont dividendes		743	993
Reprises provisions sur immo financières		13	298
CHARGES FINANCIERES		440	181
Moins values sur cession de VMP		231	73
Prov dépréciation des VMP		43	80
Dotations aux provisions sur immo financières		151	3
Autres charges financières		13	20
Perte de change		3	5
RESULTAT FINANCIER	13	373	1 124
RESULTAT COURANT		30 773	22 967
PRODUITS EXCEPTIONNELS		751	14
CHARGES EXCEPTIONNELLES		586	584
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	165	-570
PARTICIPATION DES SALAIRES		2 885	2 527
IMPOTS SUR LES BENEFICES	15	9 346	6 596
RESULTAT NET		18 706	13 274

1 – 1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits significatifs sur l'exercice. La société de gestion a poursuivi son activité en lien notamment avec les nouveaux fonds créés au cours de 2018.

1 - 2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à avoir un impact sur les comptes n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

1 – 3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1-3-1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels de Bpifrance Investissement sont établis et présentés conformément au règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

1-3-2 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Autres immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les éléments incorporels sont amortis de façon linéaire sur la durée de leur utilisation par l'entreprise, à savoir :

- Licences : 1 à 10 ans
- Logiciels : 1 à 3 ans

Des amortissements dérogatoires résultant de l'application du Code Général des Impôts ont été pratiqués pour la première fois sur les logiciels mis en service en 2016. Ils sont enregistrés dans la rubrique dotations/reprises des amortissements dérogatoires du compte de résultat (résultat exceptionnel).

Immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- tous les coûts directement attribuables à engager pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner,
- l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Et par option :

- les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition,
- les coûts d'emprunts pour financer l'acquisition, pendant la période de production de cet actif.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou, qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif. Les plans d'amortissement n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans, linéaire
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 5 ans, linéaire et dégressif
- Mobilier : 10 ans, linéaire

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport. Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Les parts souscrites de FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement) sont comptabilisées à l'actif pour leurs montants totaux de souscription, la part non libérée de ces titres figure au passif en dettes sur immobilisations.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements, en cours ou survenus, rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions retraite et médaille du travail sont déterminées à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à la date d'acquisition de la médaille. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

ACTIF IMMOBILISE**NOTE 1 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

En K€	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2018
<u>Immobilisations incorporelles</u>	23 465	8 121		31 586
Fonds commercial (*)	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles (**)	22 855	8 121		30 976
<u>Immobilisations corporelles</u>	7 545	496		8 041
Installations g ^{ales} , agencements, aménagements	3 613	44		3 657
Matériel de bureau et informatique	1 146	186		1 332
Mobilier	2 786	266		3 052

(*) Le fonds commercial, issu de la fusion avec Bpifrance Investissement Régions, avait été amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2005.

(**) L'augmentation du poste autres immobilisations incorporelles correspond à l'acquisition de logiciels au cours de l'exercice.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant en début d'exercice	Amortissement		Montant en fin d'exercice
		Augmentat°	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Fonds commercial	610			610
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 375	6 312		19 687
<u>Immobilisations corporelles</u>	2 714			3 667
Installations générales, agencements, aménagements	915	429		1 344
Matériel de bureau et informatique	866	227		1 093
Mobilier	933	297		1 230

Le montant cumulé des amortissements dérogatoires s'élève à 155 K€

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute au 31/12/2018
<u>Immobilisations financières</u>	3 242	73	459	2 856
Participations	426		426	0
Autres titres immobilisés	1 480	25	33	1 471
Prêts	9			9
Autres immobilisations financières (*)	1 326	49		1 375

(*) Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie versés

Provisions sur immobilisations financières

En K€	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Participations	0			0
Autres titres Immobilisés (FPCI)	194	151	13	332
Total	194	151	13	332

Analyse de la variation des participations

En K€	31/12/2017	Acquisitions / Augmentat°	Cessions / diminutions	31/12/2018
CDG	426		426	0
TOTAL	426		426	0

Analyse de la variation des autres titres immobilisés

En K€	31/12/2017	Acquisitions / Augmentat°	Cessions / diminutions	31/12/2018
TOTAL FPCI	1 480	25	33	1 471
TOTAL	1 480	25	33	1 471

CREANCES ET DETTESNOTE 3 - ETAT DES CREANCES

En K€	Montant brut au 31/12/2018	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances à plus d'1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>			
Prêts	9		9
Autres immobilisations financières	1 375		1 375
<u>Créances de l'actif circulant</u>			
Clients et comptes rattachés	22 656	22 656	
Autres créances	1 320	1 320	
Charges constatées d'avances	893	893	
Total	26 254	24 870	1 385

NOTE 4 - ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

En K€	Montant
Clients : factures à établir	20 809
Tva sur factures non parvenues	361
Tva sur avoirs à établir	632
Total	21 803

Le poste des factures à établir concerne les commissions variables à facturer à certains fonds (3.9 M€), des régularisations de commissions de gestion de fonds à effectuer (5.1 M€), les prestations fonctions transversales à facturer à Bpifrance Financement (1.8 M€) et la refacturation des charges internes liées aux missions d'accompagnement à opérer auprès de Bpifrance Participations (9.9 M€).

NOTE 5 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Le poste des valeurs mobilières de placement, qui s'élève à 80.8 M€, est constitué de Sicav monétaires. Depuis le 1^{er} mai 2016, les établissements bancaires répercutant les taux d'intérêts négatifs de la BCE sur les comptes de leurs clients, il a été décidé de placer les disponibilités en Sicav. A la clôture de l'exercice, la valeur liquidative des Sicav étant inférieure à leur valeur d'acquisition, il a été constaté une dépréciation de 73 K€.

Les disponibilités sont des comptes bancaires à vue ouverts auprès d'établissements bancaires.

NOTE 6 - ETAT DES DETTES

En K€	Montant brut au 31/12/2018	Dont échéances à moins d'1 an	Dont échéances entre 1 et 5 ans	Dont échéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3			3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 207	9 207		
Dettes fiscales et sociales	33 672	33 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	224	34	157	34
Autres dettes	6 948	6 948		
Total	50 055	49 861	157	37

NOTE 7 - ETAT DES CHARGES A PAYER

En K€	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	9 152
Congés payés	60
Participation des salariés aux résultats	2 888
Personnel : charges à payer	16 530
Don RTT	33
Charges sur congés payés	31
Organismes sociaux : charges à payer	8 151
TVA sur factures à établir	2 008
Etat : autres charges à payer	2 100
Clients : avoirs à établir	3 885
Charges à payer	6
Total	44 843

CAPITAUX PROPRES**NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES**

En K€	31/12/2017	Affectat° résultat N-1	Augmentat° sur Exercice	Solde au 31/12/2018
Capital social	20 000			20 000
Réserve légale	2 000			2 000
Réserve statutaire	2			2
Réserves diverses	2 501			2 501
Report à nouveau	17 575	3 274		20 849
Provisions réglementées (1)	399		-244	155
Résultat de l'exercice	13 274	-13 274	18 706	18 706
Résultat distribué		10 000		
TOTAL	55 752	0	18 461	64 213

(1) Reprises sur les amortissements dérogatoires des logiciels ; se reporter à la section 1.3 Principes et méthodes comptables.

NOTE 9 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale (en €)
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000 000	10

Au 31/12/2018, le capital social de Bpifrance Investissement est intégralement détenu par la société Bpifrance Participations (27-31 avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons Alfort).

PROVISIONS**NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En K€	Provisions au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges (**)	2 058		526	1 121	411
Pensions et obligations similaires (*)	8 044	903			8 947
Autres provisions pour risques et charges (**)	1 109	409		518	1 000
Total	11 211	1 312	526	1 639	10 358

(*) Concerne les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail

(**) Les litiges et autres provisions pour risques et charges concernent les ressources humaines.

COMPTE DE RESULTAT**NOTE 11 - PRODUITS D'EXPLOITATION**

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue de services (CA)	165 671	154 048
Commissions de gestion	121 071	114 802
Autres produits d'exploitation	44 600	39 246
Reprises sur provisions, transfert de charges	2 191	339
Autres produits	-168	906
Total produits d'exploitation	167 694	155 293

NOTE 12 - CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Autres achats et charges externes	40 574	46 631
Achats de fournitures et petit équipement	396	574
Loyers et charges locatives	8 540	7 869
Honoraires	6 580	14 496
Communication	3 370	4 370
Voyages et déplacements	2 127	2 173
Personnel intérimaire ; personnel détaché	815	853
Personnel mis à disposition (groupe)	7 495	6 594
Maintenance informatique	4 014	3 463
Charges diverses	7 238	6 239
Charges de personnel	77 562	69 536
Salaires et traitements	50 399	45 311
Charges sociales	27 162	24 225
Impôts et taxes	10 559	9 336
Autres charges de gestion courante	22	4
Dotations aux amortissements	7 265	6 108
Dotations aux provisions d'exploitation	1 312	1 834
Total charges d'exploitation	137 294	133 449

NOTE 13 - RESULTAT FINANCIER

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers	813	1 305
Produits de cessions des VMP		9
Reprises provisions dépréciation Sicav	53	
Gains de change	5	4
Reprises provisions sur immo financières	13	298
Dividendes	743	993
Charges financières	440	181
Moins values sur cession de VMP	231	73
Dotations aux provisions dépréciation Sicav	43	80
Intérêts financiers	13	20
Pertes de change	3	5
Dotations aux provisions sur immo financières	151	3
Résultat financier	373	1 124

NOTE 14 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels	751	14
Reprises amortissements dérogatoires	244	
Plus value nette sur FPCI	0	
Prix de cession des titres de participation	503	
Produits exceptionnels divers	4	14
Charges exceptionnelles	586	584
Dotation amortissements dérogatoires		221
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	87	340
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	73	
Valeur comptable des titres de participations cédés	426	6
Moins values nettes sur FPCI	0	17
Résultat exceptionnel	165	-570

NOTE 15 - VENTILATION DE L'IMPOT

En K€	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	30 773	9 289	21 483
+ Résultat exceptionnel	165	56	221
- Participation des salariés	-2 885		-2 885
Résultat comptable	33 822	9 346	24 477

Situation fiscale

Bpifrance Investissement fait partie d'un groupe d'intégration fiscale autour de Bpifrance SA comprenant Bpifrance Assurance Export et Bpifrance Participations.
Bpifrance Investissement calcule individuellement son impôt sur les sociétés et l'acquitte auprès de Bpifrance SA.

AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF

L'effectif moyen du personnel s'établit à 437 salariés en 2018, dont 98 % de cadres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Bpifrance Investissement s'est porté caution, à hauteur de 97 606.31 €, pour des prêts accordés par la Caisse des dépôts à des salariés.

Dans le cadre de la TUP de BIOAM Gestion réalisée le 1er juillet 2010, Bpifrance Investissement a repris l'engagement de verser, s'il y avait une distribution sur les parts B du fonds Bioam, 50% de la somme perçue.

IDENTITE DE LA SOCIERE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE :

Dénomination : Bpifrance SA

Forme : Société Anonyme

Au capital de 20 981 406 140 €

Adresse du siège social : 27/31 avenue du Général Leclerc 94710 Maisons Alfort

RCS : 507 523 678

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site www.bpifrance.fr

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Aucun engagement financier n'est consenti à l'égard des entreprises liées.

Les opérations avec les parties liées sont négociées à des conditions de marché.

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs.

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2014	2015	2016	2017	2018
I - Capital en fin d'exercice (en €)					
- Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
- Nombre d'actions ordinaires	1 971 048	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire	28 952				
II - Opérations et résultats de l'exercice (en €)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	112 705 623	132 668 350	149 533 681	154 047 981	165 670 923
- Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	21 924 124	24 498 466	32 207 273	30 221 523	37 219 277
- Impôt sur les bénéfices	4 770 754	6 405 140	8 673 289	6 595 866	9 345 892
- Participation des salariés	2 031 433	2 307 781	2 613 403	2 526 815	2 885 377
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	15 121 937	15 785 545	20 920 581	21 098 842	24 988 008
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	8 556 580	8 032 521	17 269 910	13 274 334	18 705 832
- Résultat distribué			16 570 317	10 000 000	
III - Résultats par action (en €)					
- Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8	8	10	11	12
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	4	4	9	7	9
- Dividende distribué			8	5	
IV - Personnel					
- Effectif salariés	276	349	359	401	458
- Montant de la masse salariale	33 629 468	41 604 754	67 864 967	69 536 056	77 561 668
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.....)	17 777 191	22 165 786	23 815 738	24 225 454	27 162 457

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'associé unique

BPI FRANCE INVESTISSEMENT

27-31 Avenue du Général Leclerc

94710 MAISON ALFORT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BPI FRANCE INVESTISSEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 mai 2019

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Lionel Lepetit
Associé



Pierre Clavié
Associé

BPIFRANCE INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros
Siège Social : 27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort
433 975 224 RCS Créteil
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 MAI 2019



A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

• **PREMIERE DECISION** (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les comptes dudit exercice, et du rapport du commissaire aux comptes sur l'accomplissement de sa mission au cours du même exercice, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice de 18 705 832,30 euros.

Il prend acte que les charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du Code général des impôts) engagées par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élèvent à 333 825 euros. Le montant de l'impôt correspondant supporté est de 111 275 euros.

Il donne quitus aux dirigeants et membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

- **DEUXIEME DECISION** (affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'associé unique, constatant que le bénéfice s'élève à 18 705 832,30 euros, approuve la proposition du Président et décide de l'affecter comme suit :

	Euros
Bénéfice de l'exercice à répartir	18 705 832,30
Report à nouveau	20 849 135,94
Soit un solde disponible de	39 554 968,24
Dotation à la réserve légale	
Soit un bénéfice distribuable de	39 554 968,24
<i>Distribution d'un dividende de 8 € par action</i>	16 000 000,00
Dotation aux autres réserves	-
Dotation au report à nouveau	2 705 832,30
Total du report à nouveau après affectation du résultat	23 554 968,24

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice	Nominal	Nombre d'actions	Dividende net par action
2015	10 €	2 000 000 actions	0 €
2016	10 €	2 000 000 actions	8,28 €
2017	10 €	2 000 000 actions	5 €